

LOU BLAGAIRE

TRESSAN

N° 85

Avril 2023



Bonjour à toutes et à tous,

Le printemps est là et nous allons bientôt pouvoir partager des jolis moments en extérieur en famille ou avec les amis, participer aux animations proposées par nos associations et profiter de tout ce que la nature nous a préparé pour orner et colorer cette belle saison.

L'été en revanche risque de nous réserver quelques désagréments si la pluie se fait toujours autant attendre. Après un hiver exceptionnellement sec, un printemps dans les mêmes conditions conduirait inévitablement à des restrictions sur les consommations en eau beaucoup plus strictes que les années précédentes.

En raison du réchauffement climatique, les sécheresses sont amenées à se multiplier et l'eau se raréfie. C'est une réalité à laquelle nous devons tous nous préparer.

Et c'est dans ce contexte, que le projet d'irrigation du golf de Lavagnac, commune de Montagnac, à deux pas de Tressan, projet lancé il y a plus de dix ans, décrié depuis des années, malgré l'avis défavorable de la Commission Locale de l'Eau (CLE), incompatible avec le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE), malgré les nombreuses actions des associations, des élus régionaux, départementaux et communaux, refait surface avec, pour conséquence, des centaines de milliers de mètres cubes d'eau par an, puisés dans le fleuve Hérault.

Le conseil municipal de Tressan, au cours de sa séance du 6 mars 2023 s'est associé à l'ensemble des élus de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault pour contester ce projet. C'est seulement de manière collective, que nous réussirons à nous adapter aux contraintes environnementales et à prendre nos dispositions pour une meilleure gestion des ressources.

La préservation de notre environnement nous amène également à adapter le service de collecte et de valorisation des déchets ménagers avec la mise en place d'une nouvelle formule de collecte des ordures ménagères dont vous trouverez le détail dans votre journal.

Ce printemps verra enfin se terminer les travaux au Château et même si la date d'aménagement dans les nouveaux locaux de la mairie et de la bibliothèque n'est pas encore fixée, elle ne saurait tarder.

Le nouveau site Internet de la commune de Tressan sera lancé à ce même moment.

L'appartement aménagé par la mairie au N° 1, Rue des Barris, est également terminé et sera mis à la location très prochainement.

Le conseil municipal se penche à présent sur le prochain budget 2023 qui pourra, je l'espère, nous permettre de répondre à vos principales préoccupations dans la mesure des possibilités techniques et financières de la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un agréable printemps.

Page 1 :	Le mot du Maire.
Page 2, 3 :	Infos mairie
Page 4 :	La Ribambelle
Page 5 :	Les jardins partagés Chouette Alors
Page 6, 7 :	Foyer rural
Page 8,9 :	La bibliothèque
Page 10 :	Troisième âge
Page 11 :	L'Actualité du S.C.H.
Page 12 :	Création d'entreprise

Daniel JAUDON

Appartement locatif, 1, Rue des Barris



La commune met à la location à partir du 1^{er} mai 2023, un logement situé au N° 1, Rue des Barris, d'une surface de 57 m² composé au 1^{er} niveau d'une cuisine/séjour, de deux chambres, d'une salle d'eau et d'un garage de 50 m² au rez-de-chaussée



**Pour toute information,
contacter la mairie de Tressan.**

Aire de remplissage de Frescaty

En raison de la modification du système de distribution d'eau par l'ASA du Canal de Gignac sur l'aire de Frescaty et à l'obligation de mettre le dispositif de remplissage des appareils agricoles aux normes en vigueur, un pivot muni d'une clé sera installé très prochainement par les services techniques de la mairie.

Les viticulteurs, seuls utilisateurs, seront invités à se procurer une clé à la mairie.



Photo non contractuelle

Éclairage public

Dans le cadre de son programme pluriannuel commencé en 2020 par le remplacement d'un tiers de son éclairage public par un éclairage LED, la commune de Tressan prévoit le remplacement des deux autres tiers en 2023 et 2024.

La totalité du territoire sera ainsi doté d'un éclairage public dont la faible consommation permettra de réaliser des économies d'énergies de l'ordre de 40 %.

L'investissement de ces deux dernières tranches est estimé à la somme de 95 400 € H.T financés à 67 % par le Département de l'Hérault, le Syndicat Hérault Énergies et le Fonds Vert, dispositif mis en place par l'État pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Sous réserve de l'attribution des aides attendues, la part communale s'élèvera à la somme de 16 400 € en 2023 et à 16 700 en 2024.

État Civil

Décès

Marguerite PONCE née LEOTARD,
décédée le 29 janvier 2023

François GOMEZ,
décédé le 11 février 2023

Marie-Thérèse GUERRE née LAURENS,
décédée le 28 février 2023

Prenez soin de votre jardin régulièrement

L'entretien des végétaux aux abords de la maison est une étape obligatoire pour limiter la propagation du feu.

Débroussaillage



Lorsque le jardin n'est pas entretenu, que des brindilles sèches s'amoncellent au sol et que des arbres non taillés prennent leurs aises, le feu n'a aucun mal à rejoindre la maison. Pour éviter cela, il est essentiel d'entretenir régulièrement le jardin et d'élaguer les arbres. Si vous avez des conifères, pensez à retirer les aiguilles à l'aide d'un râteau. Débroussailliez votre jardin au fur et à mesure pour éviter d'avoir un grand travail à effectuer à l'arrivée de l'été.

Attention au brûlage

Pour entretenir votre jardin, vous pouvez être tenté de procéder à un brûlage.

Attention : d'une manière générale et sur l'ensemble du département, l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental stipule que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères **est interdit**.

Les déchets verts issus des jardins qui peuvent être définis comme les matières végétales issues de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés dont **le brûlage est interdit** par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.

Le non-respect de cette interdiction expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} catégorie pouvant

s'élever au maximum à 450 €.

Des plaquettes d'information sont disponibles, en téléchargement sur le site de la ville : www.ville-vias.fr ou à l'adresse suivante :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/interdiction-du-brulage-a-l-air-libre-des-dechets-a23841.html>



Les déchetteries du Syndicat Centre Hérault reçoivent vos déchets verts qui sont ensuite valorisés et remis en circulation sous forme de compost.

Terrain de loisirs des Vigneaux

Les « très » anciens de Tressan ont connu les matchs de football qui se déroulaient sur ce terrain, situé au Sud de la commune, sur la route qui mène à Puilacher, au lieu-dit « Les Vigneaux ».

Aujourd'hui, une partie de la parcelle est occupée par les « Jardins Partagés des Vigneaux » et le reste est en cours d'aménagement.

Des arbres ont été plantés avec le concours du Département dans le cadre de l'opération « 8000 arbres par an pour l'Hérault », la mare existante sera bientôt remise en valeur et la pergola est en cours de restauration.



Petits et grands pourront donc très prochainement profiter de moments de détente dans cet espace agréable.

La Ribambelle

De nombreux projets.

Un projet musical.

Les jeunes écoliers de l'école de Tressan bénéficient depuis le mois de novembre de séances de musique animées par Éric FORTUNE, musicien intervenant auprès de la CCVH. Ensemble, nous avons élaboré un conte musical en s'appuyant sur l'album « Le loup est revenu » de Geoffroy De Pennart. Les petits artistes se sont produits lundi 13 mars à 18h30 à la salle des fêtes de TRESSAN.



Un projet artistique.



Nous recevrons dans nos classes, le lundi 20 mars 2023, Céline PIBRE : illustratrice graphiste indépendante. Diplômée d'un Master en Arts Plastiques de l'Université Paul Valéry, elle compose des images de papiers découpés, imagine des livres et anime des ateliers créatifs pour les enfants.

Lors de cet atelier, organisé par l'association « T'as pas

tout dit », les enfants pourront tout d'abord questionner l'illustratrice sur son métier et les différentes techniques qu'elle utilise, puis elle leur lira son dernier album intitulé « maman poule », enfin les enfants expérimenteront la technique du pochoir qu'elle a utilisée pour la réalisation de cet album.

Des projets sportifs.

Les élèves de GS, CP et CE1 des écoles de Tressan et de Bélarga se rencontreront le mardi 21 mars au stade de TRESSAN pour une après-midi sportive. Après avoir pique-niqué ensemble, ils participeront à divers ateliers coopératifs sur le thème de « La chasse à l'ours » de Michael ROSEN et Helen OXENBURY.



Ces mêmes élèves débiteront ensuite des séances de piscine qui auront lieu en avril et en mai. Nous remercions à ce sujet les mairies de Tressan et Bélarga qui ont accepté de financer le transport jusqu'à la piscine de Clermont l'Hérault.

Les jardins partagés

Les jardins partagés organisent
une bourse aux graines et plantes



Dimanche 16 avril

de 11 h à 13 h

Place du jeu de Ballon

Venez partager
et échanger

Merci !



Chouette Alors !

Bonjour et joyeux printemps à tous

Samedi 1er Avril 2023 de 10h à 22h, immersion occitane pour la
2eme édition des **48h de la BD !**

L'association Chouette Alors, en partenariat avec l'école associative
Calandreta la Garriga, vous attendent à Gignac, chemin de Carabotte
(juste à côté du lycée agricole)

Toute une palette d'actions est mise à disposition pour célébrer la
richesse et la diversité de la **Bande dessinée comme outil vivant de transmission de l'identité
d'un territoire de génération en génération...**

- **Le matin**

Animations, découvertes et rencontre avec Céline SERVA autour d'un projet pédagogique de Bd
en occitan porté depuis plus de 30 ans par des acteurs/trices de l'académie de Montpellier avec le
soutien de la région Occitanie.

Atelier pour « vivre la langue occitane » **ouvert à tous niveaux et à tous les âges.**

- **L'après midi**

Rencontre de dessinateurs pros.

Et toute la journée

De quoi se restaurer et s'abreuver,

Ateliers Bd, dessins, collages ...

Expositions, maquillage, ...

Jeux pour enfants, ...

...Chouette Alors !...**et au plaisir de vous y retrouver !**



Foyer Rural de Tressan

Le 21 janvier dernier, le Foyer Rural a été invité par la Bibliothèque de Tressan à coordonner avec elle à sa première participation à la Nuit de la lecture. Ainsi, nous avons organisé un « parcours de lectures ». 5 Tressanais nous ont généreusement ouvert leur salon, leur garage, leur atelier ou leur bibliothèque, et 5 lecteurs ont investi ces lieux pour y inventer chacun 10 minutes de lecture sur la thématique de cette année : la peur ! 3 groupes de public ont pu suivre ce parcours dans Tressan, se rendant de maison en maison et profitant des belles



propositions de lecture. C'était un beau moment partagé. Les réactions enthousiastes du public, tant sur le côté insolite du parcours que sur la diversité et la qualité des lectures, nous invitent à reproduire ce principe l'année prochaine. Pour l'heure, un immense merci aux hôtes et aux lecteurs : Karine, Raphaël, Hervé et Bérangère, Luc, Christine, Sivan et Pierre, Edwige, Yohann, Hans et Isabelle... (et Nicolas Siegel pour les photos...)

Week-end de Pâques, du 8 au 10 avril 2023

Souvenez-vous l'année dernière... Olympiades, brasucade, jeux, vide ateliers, puces, repas campagnard, concours de pétanque...

Accompagnés par un beau et grand soleil, tous heureux de se revoir après 2 années de Covid, nous avons partagé 3 jours joyeux et particulièrement conviviaux...

Nous sommes impatients de vous retrouver pour cette nouvelle édition du week-end de Pâques. Nous vous attendons nombreux, entre amis, en famille, seuls, en couple... pour partager ensemble ces 3 jours de fête et d'activités à la Distillerie.

- Samedi 8 avril de 14h à 18h : OLYMPIADES ! L'équipe des *Petits Pois Sont Rouges*, vainqueurs en 2022, remettent leur trophée en jeu ! Merci encore à Martin Geib pour sa conception.
- Samedi 8 avril 19h : BRASUCADE (offerte aux les participants des Olympiades)
- Dimanche 9 avril de 9h-16h : VIDE GRENIER et VIDE ATELIER
- Dimanche 9 avril à partir de 18h : SOIRÉE JEUX
- Lundi 10 avril midi : LE « REPÂQUES » ! (repas tiré du sac)
- Lundi 10 avril après-midi : CHASSE AUX ŒUFS et CONCOURS DE PETANQUE ! Là, c'est la doublette Christian et Rémi qui remet son titre 2022 en jeu !! Et merci encore à David Figon pour la conception du trophée.

Et tout au long du week-end bien-sûr, la désormais célèbre buvette du FRT vous accueillera avec plaisir...

A noter au sujet des équipes pour les olympiades :



- Elles se disputent par équipe de 4.
- Pour favoriser la mixité entre générations, des points seront attribués à l'équipe dont la différence d'âge entre le membre le plus jeune et le membre le plus vieux sera la plus importante !!
- Vous pouvez venir en équipe déjà constituée ou venir seul, à deux ou trois pour constituer votre équipe sur place avec d'autres.
- Soyez créatifs : inventez un nom à votre équipe, trouvez lui son costume



• Fête de la musique, le 24 juin 2023

On remet ça !!! Quelle belle soirée musicale en juin dernier ! Musiciens, musiciennes, quelque soit votre style ou votre niveau musical, commencez à répéter !! Vous êtes attendus pour célébrer la fête de la musique le samedi 24 juin 2023, sur scène, place du Jeu de ballon ! Vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître auprès du Foyer Rural (foyerruraltressan@gmail.com) et nous dire ce que vous prévoyez de jouer, le matériel dont vous auriez besoin et la durée de votre intervention. Soyons nombreux à faire sonner les musiques dans Tressan !

Week-end Théâtre pour les adultes et les grands ados, les 13 et 14 mai 2023

Dernier week-end de l'année, proposé à tous les amateurs de théâtre, qu'ils aient déjà ou jamais pratiqué le théâtre. Il sera animé par Luc Sabot.

Date et horaires : samedi 13 mai de 14h à 18h et dimanche 14 mai de 10h à 17h (repas de midi tiré du sac partagé sur place) // Tarifs : 50€

Yoga-Conté pour les enfants, les 12 avril et 24 mai 2023

A travers un petit périple animé raconté par Frédérique Lennoz, les enfants s'offriront un moment ludique, apprendront les postures de base du yoga, et apprivoiseront leur corps, leur souffle et leur créativité.

Date et horaires : mercredis 12 avril et 24 mai à 14h // Tarifs : 12€ par atelier

Samedi plein air pour la jeunesse, le 22 avril 2023

Le Foyer Rural propose une deuxième journée en plein air destinée à la jeunesse de 7 à 14 ans. Pour tous les jeunes intéressés, faites-vous connaître au près de l'épicerie de Tressan ou en adressant un mail au Foyer Rural.

Date et horaires : samedi 22 Avril de 10h à 17h, avec pique-nique sorti du sac le midi // Tarif : 5€

Et bien-sûr... toutes nos activités hebdomadaires vous tendent toujours les bras !!! gym tonique, gym douce, Do- in, ping-pong, yoga, sophrologie...

Pour toutes vos questions, vos inscriptions, ou pour nous rejoindre dans la préparation des événements, n'ayez aucune hésitation, mais alors vraiment aucune hésitation, envoyez-nous un mail : foyerruraltressan@gmail.com

La bibliothèque

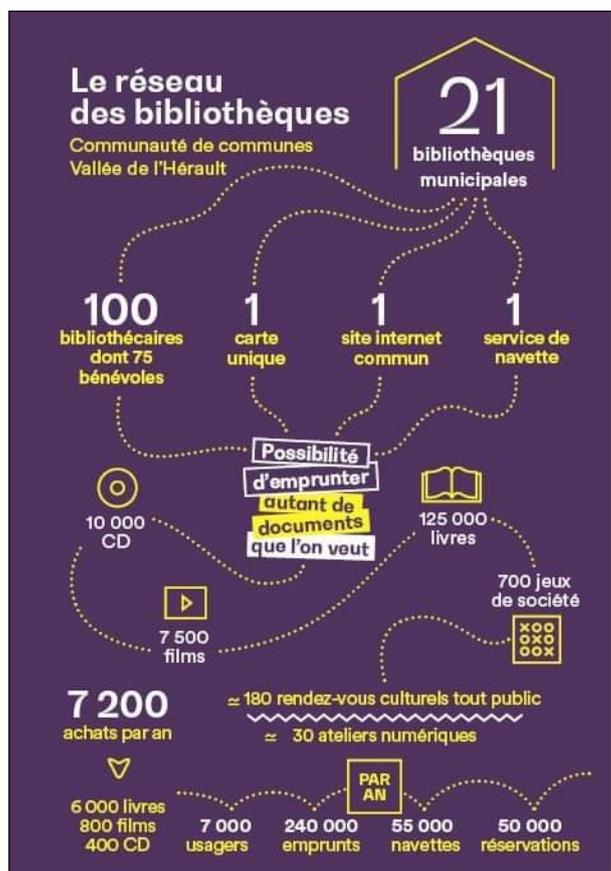
Il nous arrive d'entendre : « aah, il y a une bibliothèque à Tressan ?? ».

OUI, il y a une bibliothèque ! Une bibliothèque municipale gérée par des bénévoles avec un renfort d'une salariée depuis septembre 2022, et en réseau avec 20 autres bibliothèques et médiathèques de la Communauté des Communes Vallée de l'Hérault.

La bibliothèque de Tressan c'est plus de 3000 documents dont un tiers prêté par la Médiathèque Départementale. Mais vous pouvez réserver, emprunter et rendre vos livres, films, CD et jeux dans toutes les bibliothèques du réseau, grâce à un service de navette.

L'adhésion est gratuite pour les mineurs et coûte seulement 10 euros par an pour les adultes.

Et très bientôt la bibliothèque déménagera dans les nouveaux locaux du château !



Les prochaines animations de la bibliothèque

Evènement ANIM'MANGA : Le Japon s'invite en Vallée de l'Hérault !

Pour inviter à découvrir la culture japonaise, faire émerger des talents locaux, et fédérer autour d'un projet commun, la communauté de communes, en partenariat avec le réseau des bibliothèques, les services jeunesse, collèges, lycées, ALSH du territoire et le Sonambule, organise "**Anim'Manga**" avec le soutien de la Caf et du Département.

Retrouvez toutes les animations dans les brochures **Anim'Manga** et **Grains de culture**, ainsi que sur le site de la Communauté des Communes Vallée de l'Hérault et le site des bibliothèques CCVH : Expositions mangas, rencontres avec les mangakas Zelihan et Reno Lemaire, projections de films japonais, soirée jeux vidéo, concert et défilé cosplay...

Dans le cadre de ce festival, la bibliothèque de Tressan vous propose plusieurs animations autour du **JAPON**.

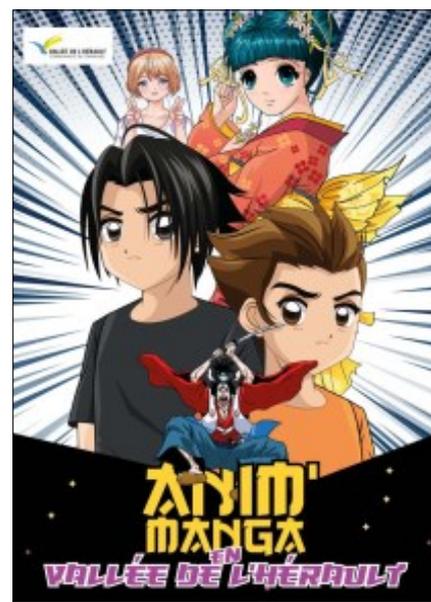
Mercredi 5 avril - de 14h30 à 16h :

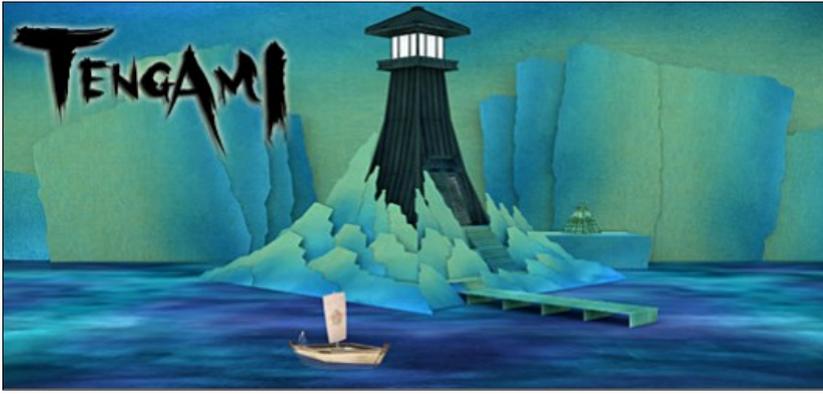
POP UP NUMÉRIQUE

Découverte du jeu vidéo Tengami

Pour tout public

A partir de 8 ans





Parents, grands-parents, vous pouvez accompagner votre enfant ou petit-enfant, et profiter d'une belle promenade dans les temples shintoïstes. Vous incarnerez un samouraï et serez transporté dans une histoire mystérieuse se déroulant dans un conte japonais. Dépliez et faites glisser les éléments de papier pour résoudre les énigmes et découvrir les secrets de cet univers enchanteur. Un moment relaxant à partager en famille !

Nombre de places limité - Réservation obligatoire auprès de la bibliothèque aux heures d'ouverture ou par mail : bibliothèque_tressan@orange.fr.

Samedi 15 avril - de 17h30 à 19h : ELOGE DE L'OMBRE
Littérature et calligraphie
Pour ados et adultes

Dans une société actuelle où l'on pense beaucoup à vivre dans la lumière, il est bon de se souvenir que l'ombre peut revêtir des aspects valorisants. A partir d'extraits d'une référence de la littérature japonaise, « Louange de l'ombre » de Jun'ichirô Tanizaki, vous pourrez percevoir les bases ancestrales de l'esthétique japonaise. Un atelier calligraphie suivra la discussion. Une rencontre proposée par Virginie Vancoppenolle et Sakiko Shimauchi de l'association « La madeleine au thé matcha ».



Jeudi 25 mai de 19h à 20h
(date et heure à confirmer)
PETITE CONFERENCE HOKUSAI
Pour tout public

Pour célébrer le Japon, Marie-Chantal QUELLIER nous proposera une petite conférence autour de « La grande vague de Kanagawa » de l'artiste japonais HOKUSAI.

Animation pour les 0 – 3 ans
Musispectacle EL ARBOL
le vendredi 12 mai à 10h30

"El árbol" (l'arbre en espagnol) grandit, s'étire, respire, expire, pour les yeux et oreilles attentifs. Du geste minimaliste à la tempête, de la volupté et langueur de l'été à l'évanouissement du mouvement hivernal, la voix de Lima Mondin et la danse d'Emmanuelle Wolff visitent les 4 saisons.



UNRPA Club de TRESSAN

L'hiver s'éloigne, froid mais sec, trop sec pour les saisons à venir, espérons que la pluie viendra rétablir nos besoins.

Tout d'abord une pensée à tous nos adhérents qui ont eu un hiver difficile, maladies, chutes et autres et surtout nous pensons à celles et ceux qui nous ont quittés, nous ne les oublierons pas.

Ce trimestre nous avons organisé le repas des galettes et royaumes, un petit repas fort apprécié et surtout notre Assemblée Générale. Nous avons eu la présence de Monsieur le Maire de Tressan, Daniel JAUDON, ainsi que la vice-présidente de la fédération de l'Hérault de notre Association « Ensemble et Solidaires UNRPA ».

En 2022, nous avons 75 adhérents, 42 étaient présents et 10 représentés, une belle participation.

Nous avons accueilli deux nouveaux membres à notre Conseil d'Administration, Monsieur Pierre TERSINET et Monsieur Michel GUILLARD pour lesquels l'Assemblée a validé l'entrée.

Notre Conseil d'Administration se compose donc de : BOUQUET Arlette, COUSIN Jean-Michel, CROCHET Christiane, GARCIA Jeannette, GUERRE Nicole, GUILLARD Michel, JOLY Nadine, JOLY Raoul, MARTONE Denise, SCHALL Marie-France, SILLES Cathy, TERSINET Pierre, YERNAUX Josiane.

Cette journée s'est achevée par un repas et un après-midi festif.

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 16 février 2023 afin de nommer le bureau qui est le suivant :

- Présidente, MARTONE Denise
- Vice-présidente, GUERRE Nicole
- Trésorier, TERSINET Pierre
- Trésorière adjointe, BOUQUET Arlette
- Secrétaire, SCHALL Marie-France
- Secrétaire adjointe, JOLY Nadine

Une année qui va se poursuivre par notre programme.

- Le dimanche **19 mars** notre Loto de printemps à 17h00, où nous vous espérons nombreux.
- Le jeudi **23 mars**, grand repas de printemps.
- Le jeudi **20 avril**, notre Fédération de l'Hérault organise son Assemblée Générale à ROUJAN à laquelle chacun peut participer.
- Le jeudi **11 mai**, un petit repas sympa.
- Le jeudi **8 juin**, grand repas d'été.

Ce 1^{er} trimestre nous permettra d'être ensemble et de passer de bons moments.

Notre Club est un club dynamique et ouvert à toutes et à tous et nous sommes à votre disposition afin de le faire découvrir à tous les tressanais et tressanaises.

Portez-vous bien. A bientôt.

Le Bureau

L'ACTU DU SCH

Syndicat Centre Hérault



ETUDE « OBJECTIF 120 KG POUR 2025 » : ACTUALITES

Face à l'augmentation du coût de l'enfouissement, de plus en plus lourdement taxé par l'État, et à l'urgence environnementale de changer les comportements pour recycler au maximum les matières premières non renouvelables, les élus ont décidé de lancer l'étude « Objectif 120kg en 2025 ».

Cette étude, engagée depuis un an, a pour objectif de diminuer les quantités et a permis de déterminer un nouveau schéma de collecte des déchets qui vise un objectif de réduction ambitieux mais atteignable, en passant de 206 à 120 kg de déchets résiduels enfouis par habitant et par an.

L'atteinte de cet objectif passera notamment par le développement de nouveaux services offerts aux usagers.

Cette orientation a fait l'objet d'une délibération des élus du Syndicat Centre Hérault qui ont approuvé l'adoption d'un nouveau schéma de collecte des déchets lors du Comité Syndical du 16 novembre 2022.

Ce nouveau schéma de collecte prévoit de diviser le territoire en trois typologies de zones, ayant chacune un mode de collecte adapté. Ces zonages répondent à la fois aux contraintes d'accessibilité des véhicules de collecte, mais aussi aux capacités de stockage de bacs individuels dans les maisons.

- Dans les centres-villes, tous les flux de déchets seront collectés en points d'apport volontaire (PAV), y compris les déchets de cuisine qui ne nécessiteront ainsi plus de stockage, et les déchets résiduels (les bacs gris deviennent des colonnes grises). Cela permettra de supprimer la présence des poubelles individuelles devant les maisons.
- En secteur pavillonnaire, tous les déchets seront collectés en porte à porte, à l'exception du verre. Les foyers seront ainsi dotés d'un bac individuel jaune, destiné à collecter les emballages et les papiers (suppression des colonnes jaunes).

Les habitations situées dans les écarts pourront être collectées en porte à porte ou en point d'apport volontaire, en fonction du choix le plus pertinent.

A suivre.



Création d'entreprise



Morontielle Danse : Danse tahitienne, fusion contemporaine et exploration du mouvement !

Bonjour à toutes et tous,

Je suis Morgane, tressanaise depuis 2017 et facilitatrice en danse indépendante.

J'accompagne, par le mouvement, à revenir dans votre corps et vos ressentis pour vous (re) connecter à votre essence, votre nature profonde.

Je facilite ainsi la circulation de votre mouvement de l'intérieur pour résonner à l'extérieur, en groupe ou en individuel.

Ma touche personnelle : je fusionne la **danse contemporaine** et la **danse tahitienne** pour nourrir un geste sensible, conscient et plein de sens.

Amoureuse de la nature, j'organise depuis le mois de mars, des **ateliers de danse tahitienne et d'exploration libre du mouvement** à Tressan en extérieur.

- Ces ateliers vous permettent un retour dans votre corps et de vous offrir un moment doux dans un cadre agréable. Grand bol d'air et ressourcement garantis !
- Prochains ateliers : **Danse tahitienne et Danse fusion - samedi 15 avril 2023**
Petit parc du cimetière à Tressan (après les bacs de tri)
10h00 - 11h00 : Découverte de pas de base
11h00 - 12h00 : Fusion Contempo/tahitienne

10€ l'atelier - 15€ les 2

Inscription par SMS au **06 56 66 19 43**

Les **séances individuelles** sont également ouvertes, pour tout renseignement, contactez-moi.

Découvrez mon univers et suivez l'agenda des ateliers sur :
Facebook et Instagram : **morontielle.danse**

Au plaisir de vous rencontrer et de vous faire voyager !

Morgane

Journal municipal présenté par Daniel Jaudon
06 10 56 41 40 04 67 96 73 59
mairietressan@wanadoo.fr
Photos : D. Jaudon ; C. Bois ; M. Barbot ;
C. Durand ; L. Sabot.

**Pour la parution du n° 86
du 1 juillet 2023
les articles et photos devront être
remis pour le 10 juin au plus tard.**

Édition, Publication, Diffusion : Mairie de Tressan